

## **Informations**

à la personne habile à voter du secteur concerné

Vote par correspondance

Municipalité

## VILLE DE MIRABEL Secteur concerné de Saint-Augustin

Scrutin du

16 05 2021

jour mois année

Je, SUZANNE MIREAULT
Greffière

vous informe que suivant la résolution de ce conseil municipal en date du 22 mars 2021 portant le numéro 244-03-2021, qu'en regard du scrutin référendaire concernant le règlement numéro U-2434 modifiant le Règlement de zonage numéro U-2300 de façon à permettre la sous-classe d'usage « P2-02-02 – École primaire » ainsi que ses dispositions spécifiques dans la zone P 10-50 que :

- le scrutin se déroulera entièrement par un vote par correspondance, en vertu de l'arrêté 2020-033 du 7 mai 2020, pris dans le contexte de la déclaration d'urgence sanitaire ordonnée par le gouvernement;
- les bulletins de vote par correspondance seront expédiés aux personnes habiles à voter inscrites sur la liste référendaire, à compter du 22 avril 2021;
- <u>l'enveloppe contenant le bulletin de vote devra être reçue, par voie postale seulement</u>, au bureau de la greffière, à l'adresse suivante, au plus tard à 16 h 30, le 23 mai 2021.

Scrutin référendaire – Règlement numéro U-2434 Bureau de la greffière 14111, rue Saint-Jean Mirabel (Québec) J7J 1Y3

• les personnes habiles à voter qui n'auront pas reçu le bulletin de vote pourront communiquer avec la greffière afin de l'obtenir à compter du 3 mai 2021, durant les heures de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

## Pour toute information supplémentaire, communiquer avec la greffière ou son adjoint.

Greffière – Me Suzanne Mireault Greffier adjoint – Me Nicolas Bucci Adresse : 14111, rue Saint-Jean Adresse : 14111, rue Saint-Jean

Mirabel (Québec) J7J 1Y3 Mirabel (Québec) J7J 1Y3

Tél.: 450 475-2017 Tél.: 450 475-2008, poste 4265 Courriel: greffe@mirabel.ca Courriel: greffe@mirabel.ca

Signature

Greffière 23 mars 2021
Date

## Secteur concerné de Saint-Augustin

